

Département
VIENNE

Commune :
ARCHIGNY

Section : AP
Feuille : 000 AP 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 22/12/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

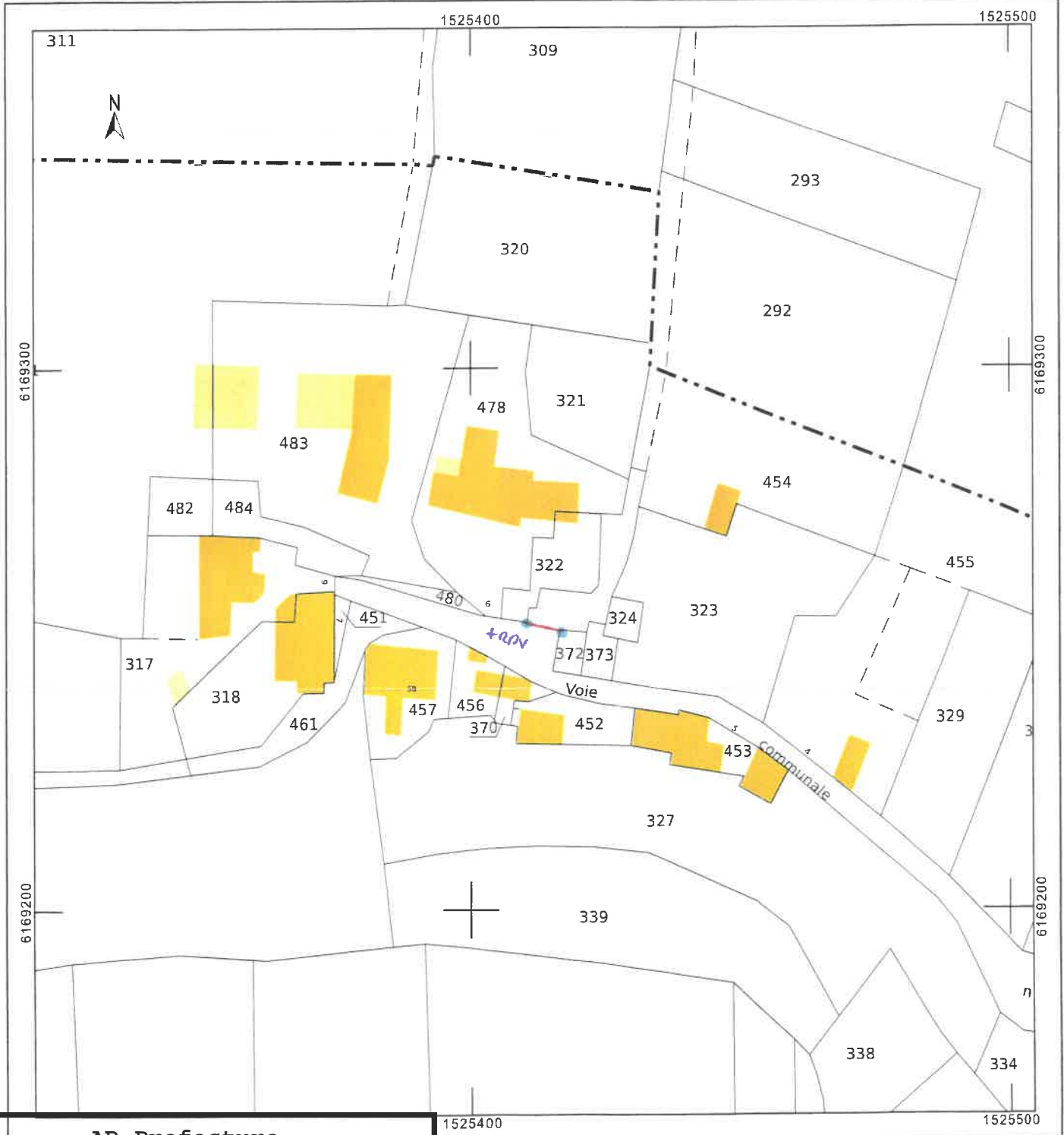
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC Poitiers
15, rue de Slovénie CS 60565 86021
86021 POITIERS Cedex
tél. 05 49 38 24 16 -fax
ptgc.860.poitiers@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

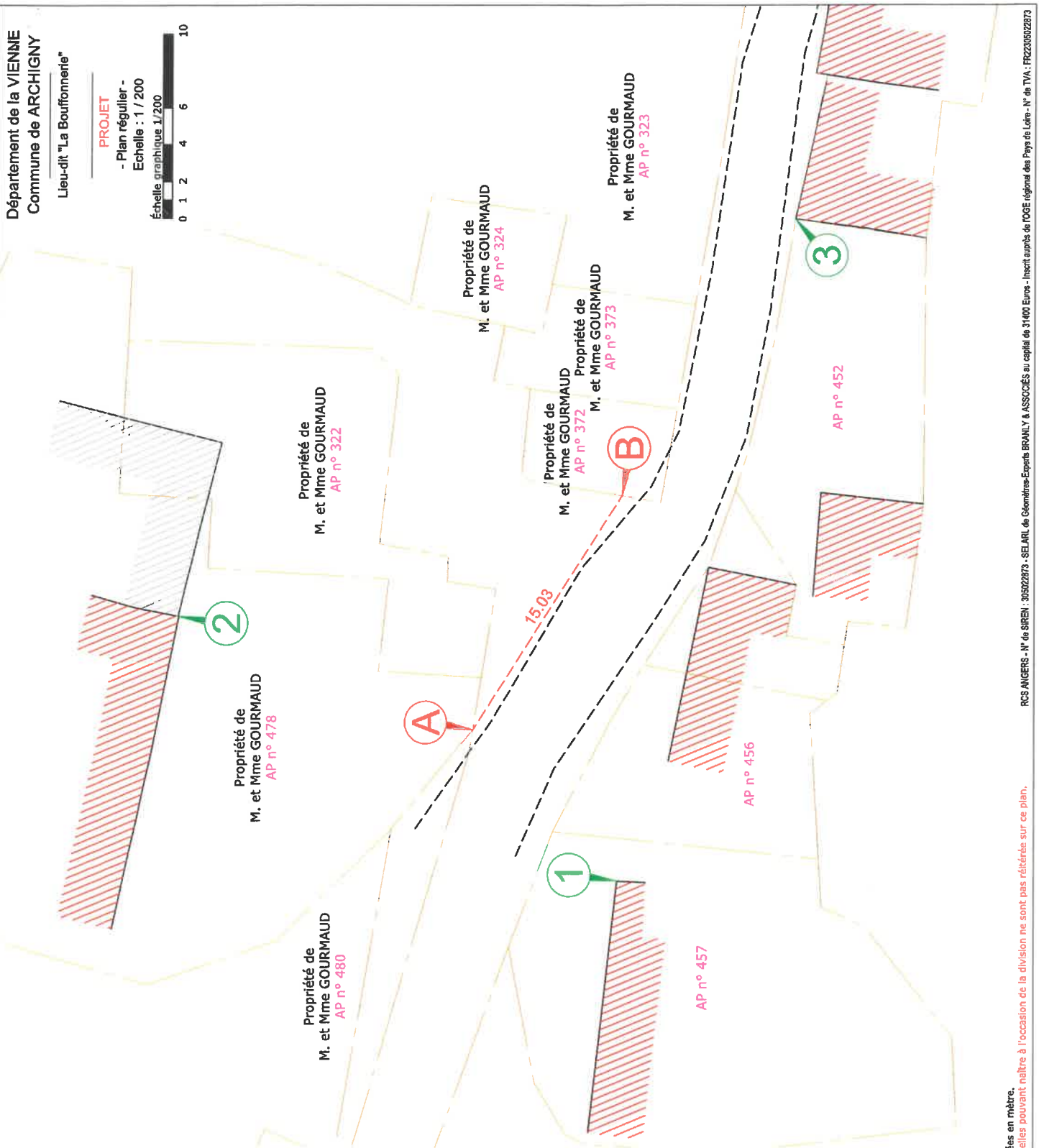
cadastre.gouv.fr

— finage de découpage
• délimitation du domaine
public.



AR Prefecture

086-218600096-20260311-DL13_2026-DE
Reçu le 17/03/2026



PROJET

tableau de points - RGF93 - CC47

Point	X	Y
1	1525394.54	6169246.22
2	1525408.94	6169270.10
3	1525430.51	6169236.57
A	1525402.80	6169254.06
B	1525415.482	6169245.992

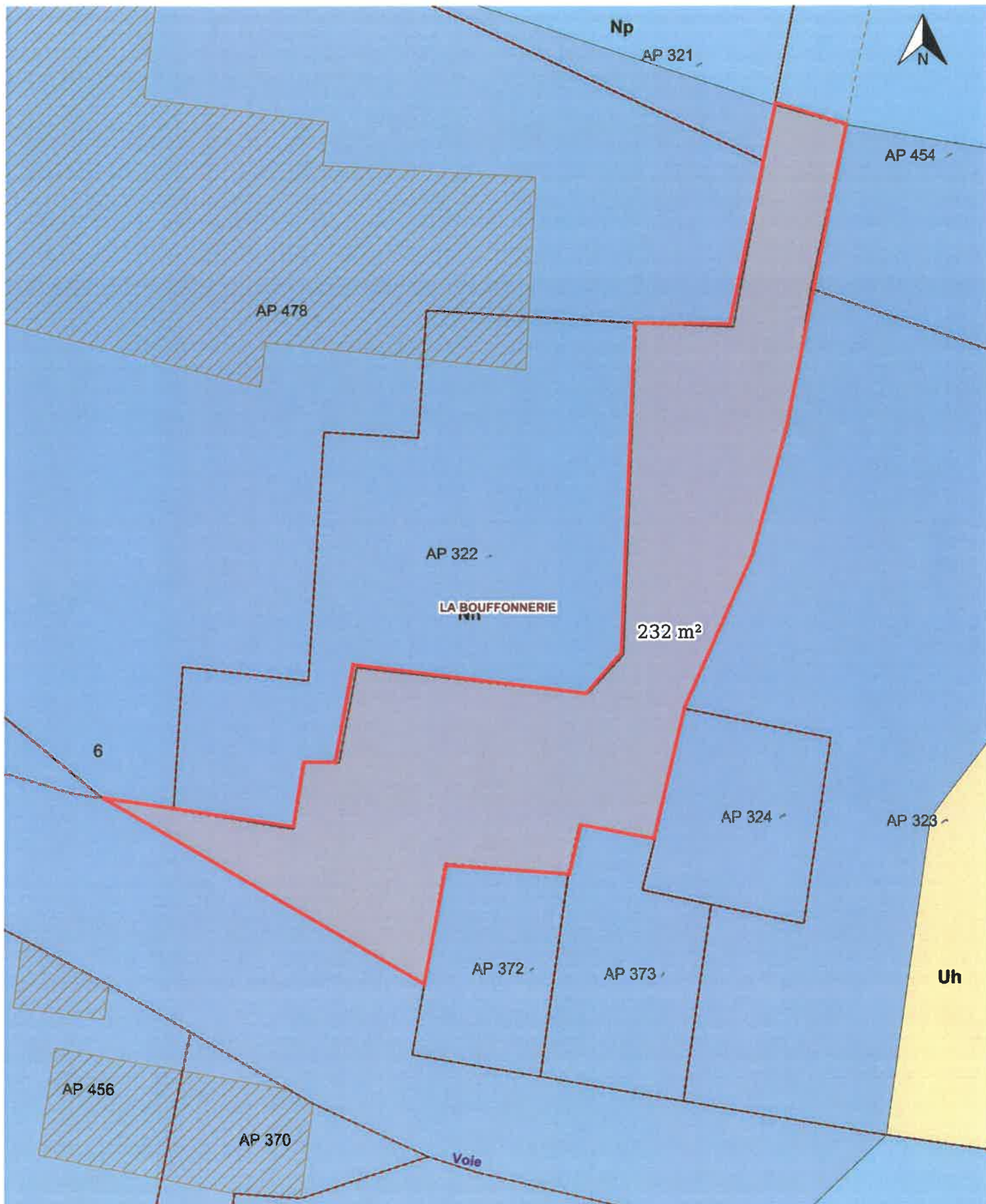
Commune d'ARCHIGNY

LEGENDE

- Point de limite
- Point de cadastre
- Bâtiment relevé
- Division projetée
- Application fiscale issue du plan cadastral, non contradictoire

Nota : Les distances sont mesurées à l'horizontal, les cotations sont indiquées en mètre.

A la demande expresse du client, les servitudes pouvant exister ainsi que celles pouvant naître à l'occasion de la division ne sont pas réitérées sur ce plan.



AR Prefecture
0086-218600096-50260311-DL13-Portail Cartographique de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault
Reçu le 17/03/2026